

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES
PROGRAMME EN ÉTUDES AUTOCHTONES

AUT2001 — INTRODUCTION AUX LANGUES AUTOCHTONES
Enseignant : Jacques Leroux

Trimestre d'automne 2019
Les vendredis de 13 h. à 16 h.

Salle de cours : Pavillon 3200 J.-Brillant, local B-3250

Bureau des chargés de cours : local C-3036
Pavillon Lionel-Groulx

Disponibilités : le vendredi de 10 h. à 12 h.
Adresse courriel: jacques.leroux@umontreal.ca

Descripteur

Introduction à l'étude des langues de la famille algonquienne à travers l'exploration de la diversité des dialectes parlés au Canada. Apprentissage progressif des notions linguistiques et grammaticales afférentes à la structure et à la fonction du mot ainsi qu'à la construction de la phrase.

Objectifs pédagogiques

Ce cours s'adresse à des étudiant(e)s voulant s'initier à la connaissance des langues algonquiennes, de même qu'à ceux qui sauraient en parler une, mais qui voudraient mieux les connaître sous l'éclairage de la linguistique. Ce cours initiera l'étudiant(e) à la connaissance des unités composantes du mot ainsi qu'aux principaux paradigmes grammaticaux de ces langues et il en montrera les très intéressantes particularités.

Contenu

En proposant d'abord un survol des données historiques, géographiques et culturelles des peuples de langue algonquienne, nous nous intéresserons surtout aux Innu/Iyiyiu (Cris), aux Anicinapek (Ojibwas et Algonquins), aux Attikamek^w et aux Innus (Montagnais). Les étudiants seront ensuite initiés aux principes fondamentaux de la phonologie et nous verrons dans cette perspective comment ces dialectes se différencient en fonction de leurs degrés de proximité ou d'éloignement.

La terminologie et les principes de la linguistique seront toujours à la base des exposés qui seront donnés en classe, ce cours se présentant aussi comme une initiation à cette science.

Nous verrons tout au long de la session qu'il existe une linguistique algonquiniste très ample, très profonde et très précise. L'étude de ces langues progressera en passant par les étapes suivantes : le groupe nominal et les pronoms seront étudiés en identifiant les flexions qui en modifient le sens et leurs fonctions lexicales, grammaticales ou syntaxiques. La partie suivante portera sur les « parties du discours » (l'adjectif, la préposition, l'adverbe, etc.). Le groupe verbal sera ensuite traité en distinguant les genres animé et inanimé, les formes transitives et intransitives, de même qu'en montrant les modifications que le verbe peut subir sur le plan de la voix (active ou passive, « dialoguée », etc.). Les rapports entre les propositions seront abordés en fonction du concept de l'« ordre », dans le même mouvement que seront présentés les modes et les temps propres aux langues algonquiennes.

Enfin, nous nous pencherons en plusieurs occasions sur les rapports que ces langues présentent avec la mythologie et les rituels.

<p style="text-align: center;">Méthodes pédagogiques et modes d'évaluation</p>

Des exercices effectués par toute la classe auront généralement lieu dans la troisième heure du cours et il s'agira de revenir sur des notions exposées dans les heures précédentes pour permettre à l'étudiant(e) de mettre en pratique ce qu'il/elle en aura compris. Par exemple, il sera demandé de mettre au pluriel des mots présentés au singulier, de mettre au passé des verbes présentés au présent, ou encore de définir en ses propres termes une notion grammaticale. Ces exercices permettront à l'étudiant(e) de se familiariser avec des éléments du vocabulaire des langues algonquiennes et de mieux maîtriser les paradigmes de la grammaire, et donc de mieux les mémoriser. Il y aura dix (10) exercices à faire, qui compteront chacun pour 5% de la note, soit pour un total de 50% de la note finale.

La part du 50% restant de la note s'obtiendra en faisant des examens maison qui reprendront les mêmes thèmes et les mêmes modes d'apprentissage. Ils auront pour but d'amener l'étudiant(e) à revoir et à mieux mémoriser les notions qui auront été exposées en cours et pratiquées dans les exercices. L'étudiant(e) devra se reporter à ses notes de cours et sera incité(e) à utiliser les sites Internet où se trouvent des dictionnaires et des sections relatives aux principaux éléments de grammaire (ces sites seront présentés et utilisés en classe). L'étudiant(e) aura à produire deux examens maison comptant chacun pour 25% de la note. Les examens maison seront de type « examen objectif », mais, dans ce cas, la notation se fera comme d'habitude, c'est-à-dire selon que l'on donne la bonne réponse ou non. En théorie, un premier examen maison sera donné le 18 octobre et le second le 13 décembre. L'étudiant(e) aura neuf jours pour les remettre par StudiUM, après quoi il sera soustrait 5% de la note par jour de retard (sauf pour motif très sérieux).